NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201762 - Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201762

1.3 Appellation du site

Vallée de l'Ondenon, contreforts nord du Pilat

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

01/07/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 31/05/2010

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000022320593

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,44611°

Latitude : 45,44611°

2.2 Superficie totale

869,1 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42172	PLANFOY
42183	RICAMARIE
42218	SAINT-ETIENNE
42224	SAINT-GENEST-MALIFAUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		54,6 *(6,29 %)*		G	A	C	B	B
5120 *Formations montagnardes à Cytisus purgans*		0,53 *(0,06 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		11,19 *(1,29 %)*		G	C	C	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	8,56 *(0,99 %)*		G	C	C	B	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		1,17 *(0,13 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,03 *(0 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		42,9 *(4,94 %)*		G	A	C	A	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		22,39 *(2,58 %)*		G	B	C	A	A
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	3,38 *(0,39 %)*		G	B	C	B	C
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		62,69 *(7,22 %)*		G	A	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		15,71 *(1,81 %)*		G	B	C	B	B
9160 *Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli*		8,69 *(1 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1088	*Cerambyx cerdo*	p			i	P	M	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Pernis apivorus*			i	P					X	
B		*Milvus migrans*			i	P					X	
B		*Milvus milvus*			i	P			X		X	
B		*Circaetus gallicus*			i	P					X	

B		*Bubo bubo*			i	P					X	
B		*Caprimulgus europaeus*			i	P					X	
B		*Dryocopus martius*			i	P					X	
B		*Lanius collurio*			i	P					X	
I		*Maculinea arion*			i	P	X		X			
I		*Proserpinus proserpina*			i	P	X		X		X	
M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	
P		*Aira praecox*			shoots	P						X
P		*Arnoseris minima*			i	P						X
P		*Carex strigosa*			shoots	P						X
P		*Crepis mollis*			shoots	P						X
P		*Hordelymus europaeus*			shoots	P						X
P		*Hypochaeris maculata*			shoots	P						X
P		*Meconopsis cambrica*			i	P						X
P		*Myosotis balbisiana*			i	P						X
P		*Narcissus poeticus*			shoots	P						X
P		*Platanthera chlorantha*			shoots	P						X
P		*Polystichum setiferum*			shoots	P						X
P		*Sanicula europaea*			shoots	P						X
P		*Sorbus x thuringiaca*			shoots	P						X
P		*Ulex minor*			shoots	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	17 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N14 : Prairies ameliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	37 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	21 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0 %

Autres caractéristiques du site

En périphérie de l'agglomération stéphanoise, sur les contreforts du massif du Pilat, ce site est constitué de quatre entités de gestion.
Ce site comprend aussi d'anciens terrils miniers.

Vulnérabilité
: - Risques de modification des pratiques agricoles (déprises, intensification
) qui pourraient entraîner la disparition des pelouses et des prairies naturelles de fauche.
- Risque d'évolution des landes vers des boisements.
- Site dans un secteur possédant une pression d'urbanisation importante (en périphérie de l'agglomération stéphanoise) régulée par les documents d'urbanisme.
- Risque de reconversion des hêtraies et forêts alluviales, ou au contraire d'un abandon de la gestion de ces milieux par les propriétaires.

4.2 Qualité et importance

Ce site, situé au sud du département de la Loire, a été principalement retenu pour la présence de landes, notamment des landes à Ajonc nain (Ulex minor). On y retrouve également des forêts alluviales dans les fonds de vallons et des hêtraies sur les versants. Certaines hêtraies ont été classées Espaces Naturels Sensibles par le Conseil Général de la Loire.

Les rebords supérieurs des vallons sont utilisés par l'agriculture avec la présence de pelouses sèches et de prairies de fauches.

Par ailleurs la présence d'espèces en limite de répartition (Ajonc nain, Pavot du Pays de Galle
) témoigne de la légère influence atlantique dont bénéficie le site.

Le site Natura 2000 est menacé par :
Les modification des pratiques agricoles (déprises, intensification
) qui pourraient entraîner la disparition des pelouses et des prairies naturelles de fauche ;
L'évolution des landes vers des boisements ;
La pression d'urbanisation importante (en périphérie de l'agglomération stéphanoise) régulée par les documents d'urbanisme ;

La reconversion des hêtraies et forêts alluviales, ou au contraire d'un abandon de la gestion de ces milieux par les propriétaires.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	E05	Stockage de matériaux		I
M	A08	Fertilisation		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	G02.10	Autres sports et complexes de loisirs		B
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H07	Autres formes de pollution		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs validé le 17 février 2006.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	87 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Pilat	*	87%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNR du Pilat

Adresse : Moulin de virieu - 2 rue Benaÿ 42410 Pélussin

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201762
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523861/2006-document-d-objectifs-natura-2000-vallee-de-l-ondenon-contreforts-nord-du-pilat-fr8201762

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs validé le 17 février 2006.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :

- Maintenir ou mettre en place des gestions adaptées du patrimoine naturel :
. Maintenir une gestion agricole extensive adaptée sur les milieux ouverts (prairies, pelouses, bas-marais).
. Eviter l'embroussaillement et le développement des ligneux dans les landes (par un pâturage extensif, des travaux mécaniques).
. Favoriser le maintien des hêtraies et le linéaire des forêts alluviales.

- Favoriser une utilisation raisonnée du site
. Informer et sensibiliser les acteurs locaux et le public.
. Limiter les risques de destructions des habitats d'intérêt communautaire liées aux activités humaines (fréquentation de loisir, urbanisation, travaux
).

- Améliorer et mettre à jour la connaissance du patrimoine naturel et de l'impact des pratiques et usages sur les habitats naturels :
. Réaliser des suivis et des études complémentaires.